

– CONTRAT FIT – WORLD AVENUES SA

HIPARK DESIGN SUITES PARIS LA VILLETTE**
DU 1^{ER} NOVEMBRE 2017 AU 31 OCTOBRE 2018**

Contact: Mariam Hesham
Contracting agent
World Avenues SA
14 rue Ferrier
CH-1202 Geneva, Switzerland
Tel: +41 22 54 81 211 / contracting1@world-avenues.ch



HIPARK DESIGN SUITES PARIS LA VILLETTE ****

28 Boulevard d'Indochine, 75019 Paris-France
Tel: + 33 (0) 01 56 41 01 00
Métro ligne 5, tramway T3b, RER E
Email : hipark.paris@hipark-residences.com

Sales Contact :

Lorrain CADIOT // Marine CASSIEROU
Portable : + 33 6 49 59 46 46 // + 33 7 87 73 41 13
Email : lorraine.cadiot@realestate.bnpparibas // marine.cassierou@realestate.bnpparibas
167 quai de la bataille de Stalingrad – 92867 Issy Les Moulineaux Cedex

ENTRE LES SOUSSIGNEES:

BETWEEN THE UNDERSIGNED PARTIES:

BNP PARIBAS IMMOBILIER RESIDENCES SERVICES, Société par Actions Simplifiée au capital de 4.880.000 €, dont le siège social est situé à ALIXAN (26300) – « Le Valvert » avenue de la Gare, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS et inscrite sous le n° SIREN 378 888 796,

Titulaire de la carte professionnelle Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce - Gestion Immobilière - Prestations Touristiques - Syndic de copropriété n°2601 2016 000 011 086 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme, adhérente de la société GALIAN dont le siège social est situé à PARIS (75008) – 89 rue de la Boétie, titulaire d'une garantie financière d'un montant de 120.000 € pour l'activité de Transactions, d'un montant de 1.900.000 € pour l'activité de Gestion, d'un montant de 3.600.000 € pour l'activité de Syndic de copropriété et d'un montant de 40.000 € pour l'activité de Prestations Touristiques. Société du Groupe BNP PARIBAS (article 4-1 loi n° 70-9 du 02 janvier 1970).

***BNP Paribas Immobilier Résidences Services**, a French simplified joint-stock company with share capital of €4,880,000, the registered office of which is at "Le Valvert", Avenue de la Gare, Alixan (postcode 26300), France, identified in the Romans Trade & Companies Register under the number 378 888 796.*

Représentée par / Represented by **Benjamin BRULEBOIS**, Directeur Général Adjoint (Deputy General Manager)

DE PREMIERE PART

THE PARTY OF THE FIRST PART

ET

AND

World Avenues SA, 14 rue Ferrier, CH 1202 – Geneva – SWITZERLAND.

VAT number: CHE 109 867 307

Represented by Mrs **Mariam HESHAM**, contracting agent at **World Avenues SA**

DE SECONDE PART

THE PARTY OF THE SECOND PART

Exposé

BNP PARIBAS IMMOBILIER RESIDENCES SERVICES exploite, sous la marque HIPARK, des résidences soumises au statut des résidences de tourisme classées (ci-après désigné « HIPARK »). (*BNP Paribas Immobilier Résidences Services operates, under the brand Hipark, apartment complexes governed by French legislation on classified tourist apartment complexes (hereinafter referred to as "Hipark"). [Note: this legislation is the 2012 Bouvard Act.]*)

Le TOUR OPERATEUR (ci-après désigné le « TO ») commercialise des prestations d'hébergement touristique auprès d'une clientèle d'individuels (maximum cinq (5) appartements) (ci-après désignée le « CLIENT »). (*The Tour Operator (hereinafter referred to as the "TO") markets tourist accommodation services to a clientele of individuals (maximum booking: five (5) apartments) (hereinafter referred to as the "Client").*)

Dans le cadre de l'exploitation de la résidence **Hipark Paris La Villette située à 28 Boulevard d'Indochine – 75019 Paris**, HIPARK a souhaité faire appel à la compétence et au savoir-faire du TO pour commercialiser les appartements dont la typologie et les conditions d'occupation figurent aux CONDITIONS PARTICULIERES. (*Within the framework of operation of Hipark Paris La Villette located at 28 Boulevard d'Indochine – 75019 Paris, France, Hipark wanted to call upon the expertise and know-how of the TO to market the apartments, the type and occupancy terms and conditions in respect of which are set out in the Special Terms & Conditions.*)

Rappel étant fait que les appartements seront utilisés à titre de résidence provisoire et ne pourront être utilisés à titre d'habitation principale ou même secondaire. Aucune activité commerciale, artisanale ou professionnelle ne pouvant en outre y être exercée. *(It is stressed that the apartments shall be used as a temporary residence and may not be used as a main home or even as a second home. No commercial, artisan manufacturing or professional activities may furthermore not be carried on therein.)*

En conséquence de quoi, HIPARK et le TO se sont rapprochés à l'effet de conclure le présent contrat ayant pour objet de définir les termes et conditions de vente des prestations d'hébergement touristique. *(Consequently, Hipark and TO came together for the purpose of entering into this agreement, the purpose of which is to set out the terms and conditions of sale of tourist accommodation services.)*

I. CONDITIONS PARTICULIERES **SPECIAL TERMS & CONDITIONS**

1. Durée (Term)

Le présent contrat est conclu pour une durée de 12 mois prenant effet le 01 NOVEMBRE 2017 pour se terminer irrévocablement et de plein droit le 31 OCTOBRE 2018 *(This agreement is entered into for a term of twelve (12) months, taking effect on 1st November 2017 and ending irrevocably and automatically on 31 October 2018).*

2. Typologie et occupation des appartements de la résidence Hipark Paris La Villette *(Type and occupancy of apartments at the Hipark Paris La Villette apartment complex)*

Type d'appartement	Description	Occupation maximum
Studio	1 lit double / lits jumeaux disponible <i>1 double bed / twin beds available</i>	2 personnes
Appartement 2 pièces 4 personnes	1 chambre avec grand lit / lits jumeaux et un salon équipé avec d'un canapé-lit <i>1 room with two single beds (twin beds) or a large bed and 1 sofa-bed in the living room</i>	4 personnes

Enfants

Dans l'enceinte de la résidence, les enfants demeurent sous la surveillance et la responsabilité des parents. *(In the apartment complex, children remain under the supervision of their parents, who are responsible for them.)*

L'hébergement des enfants mineurs seuls dans les appartements n'est pas admis au sein de la résidence. *(Children aged less than 18 years are not allowed to stay in the apartment complex on their own.)*

L'hébergement est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans, hébergés dans l'appartement de leurs parents (lorsque l'occupation maximum le permet soit uniquement sur la base d'une réservation en suite). Au-delà de 4 ans, un enfant est compté dans la base d'occupation de l'appartement. *(Accommodation is free for children aged less than 4 years, staying in their parents' apartment. Children aged over 4 years are counted in the apartment occupancy figure.)*

Il est conseillé de réserver à l'avance un lit-bébé. Les lits supplémentaires ne sont pas proposés dans la résidence. *(We recommend that a cot be reserved in advance. Additional beds are not provided in the apartment complex.)*

3. Allotement et rétrocession (Allotment and reversion)

RESERVATION EN FREESALES – Release J-3

Free sales management through email: stopsale@world-avenues.ch

City tax will be paid on the spot by the client.

4. Saisonnalité et Offres Promotionnelles (calendrier valable du 01/11/2017 au 31/10/2018 *(Seasonality (calendar valid from 01/11/2016 to 31/10/2017)) (Stu. = studio)*

TARIFS FIT 2017 -2018 HIPARK PARIS LA VILLETTE - Tarifs TTC NET RO & BB

			RATES RO	RATES BB		RATES ROOM ONLY					RATES BB			
LOW	Studio (Max2)	SINGLE	65,00 €	70,00 €	Suite (Max4)	SINGLE	90,00 €	TRIPLE	90,00 €		SINGLE	100,00 €	TRIPLE	120,00 €
		DBL/TW	65,00 €	75,00 €		DBL/TW	90,00 €	QUAD	90,00 €		DBL/TW	110,00 €	QUAD	130,00 €
MEDIUM	Studio (Max2)	SINGLE	95,00 €	105,00 €	Suite (Max4)	SINGLE	135,00 €	TRIPLE	135,00 €		SINGLE	145,00 €	TRIPLE	165,00 €
		DBL/TW	95,00 €	115,00 €		DBL/TW	135,00 €	QUAD	135,00 €		DBL/TW	155,00 €	QUAD	175,00 €
HIGH	Studio (Max2)	SINGLE	120,00 €	130,00 €	Suite (Max4)	SINGLE	170,00 €	TRIPLE	170,00 €		SINGLE	180,00 €	TRIPLE	200,00 €
		DBL/TW	120,00 €	140,00 €		DBL/TW	170,00 €	QUAD	170,00 €		DBL/TW	190,00 €	QUAD	210,00 €

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
nov-17	FERIE			Sa	Di						FERIE	Di					Sa	Di						Sa	Di						
déc-17		Sa	Di						Sa	Di						Sa	Di						Sa	Di	FERIE					Sa	Di
janv-18	FERIE					Sa	Di						Sa	Di						Sa	Di						Sa	Di			
févr-18			Sa	Di						Sa	Di						Sa	Di						Sa	Di						
mars-18			Sa	Di						Sa	Di						Sa	Di						Sa	Di						Sa
avr-18	Di	FERIE					Sa	Di					Sa	Di						Sa	Di						Sa	Di			
mai-18	FERIE				Sa	Di		FERIE		FERIE		Sa	Di						Sa	Di	FERIE					Sa	Di				
juin-18		Sa	Di						Sa	Di						Sa	Di						Sa	Di						Sa	
juil-18	Di						Sa	Di					Sa	Di						Sa	Di						Sa	Di			
août-18				Sa	Di						Sa	Di					Sa	Di						Sa	Di						
sept-18	Sa	Di						Sa	Di						Sa	Di					Sa	Di						Sa	Di		
oct-18						Sa	Di						Sa	Di						Sa	Di					Sa	Di				

LOW

MEDIUM

HIGH

Rates are shown in Euro and are /per room rates

VAT included / without city tax

STUDIO TWIN AVAILABLE ON REQUEST

CHILDREN POLICY:

- Children 0 to 2 yo are complimentary when sharing parent's room (Suite only) (2 paying guests minimum)
- Children 3 yo and above are considered as full paying guests

Les tarifs ci-dessus sont indiqués en euros, **taxes de séjour (2,48 €/jour/personne) NON INCLUSE celle-ci sera réglée sur place par le client.** Et taxe sur la valeur ajoutée incluse au taux actuellement en vigueur (10%), et s'entendent par nuit et par appartement. Ils sont susceptibles d'évoluer sans préavis en cas de modification du montant de la taxe de séjour ou du taux de TVA applicable. Les taux applicables seront ceux en vigueur au jour du paiement effectif par le TO en faveur de HIPARK. *(Rates are listed in euros, hotel bed tax (€2.48 per day per person) **NOT Included** and value added tax included at the rate currently applicable (10%), and are listed per night per apartment. They are subject to change without prior notice in the event of a change in the hotel bed tax amount or in the applicable VAT rate. The rates applicable shall be those in effect on the date of effective payment by the TO to Hipark.)*

Les tarifs s'appliquent uniquement pour la résidence HIPARK PARIS LA VILLETTE et pour les réservations individuelles (jusqu'à 5 appartements). Toutes réservations de groupe (plus de 5 appartements) doit faire l'objet d'une demande adressée à HIPARK par fax ou email. *(The rates apply solely for the HIPARK PARIS LA VILLETTE apartment complex and for individual bookings (up to five apartments). All group bookings (more than eight apartments) must be set out in a request sent to Hipark by fax or by email.)*

SERVICES INCLUS DANS LES TARIFS APPLICABLES **SERVICES INCLUDED IN THE APPLICABLE RATES**

Les tarifs incluent *(The rates include):*

- la mise à disposition de l'appartement *(The provision of the apartment)*
- le petit-déjeuner buffet chaud *(A hot buffet breakfast)*
- une connexion Wifi gratuite dans les appartements et dans la résidence *(A free wifi connection in the apartments in the apartment complex)*
- un service de réception 24h/24 et 7j/7 *(A reception service 24 hours a day, 7 days a week)*
- un service d'entretien *(A housekeeping service) (*)*
- l'accès aux heures d'ouverture à la salle de fitness (réservé aux personnes majeures uniquement) *(Access during opening hours to the gym (for adults only))*
- l'accès au business corner équipé d'internet accessible gratuitement ; toute impression de document sera facturée au CLIENT suivant le tarif en vigueur (disponible à la réception de la résidence) *(Access to the business corner which is equipped with free-to-use internet; all printing shall be billed to the Client at the applicable rate (available at the reception of the apartment complex))*
- le dépôt des bagages dans une pièce réservée à cet effet, la responsabilité de HIPARK ne pouvant être engagée en cas de vol ou de dégradation d'effets personnels des CLIENTS conformément aux dispositions de l'article 12 des conditions générales. *(Baggage storage in the room used for baggage storage – Hipark may not be held liable in the event of theft of or of damage to the belongings of Clients, in accordance with the provisions of Article 12 of the General Terms & Conditions.)*

(*) Tous les DEUX (2) jours. Pour les besoins complémentaires un service à la carte est proposé et facturé en supplément. L'entretien s'entend du ménage de l'appartement, du changement du linge de toilette et des draps, et du renouvellement des produits d'accueil de courtoisie. *(Every TWO (2) days (housekeeping upon arrival and upon departure included). In respect of additional requirements an a-la-carte service is provided for an additional charge. Housekeeping entails cleaning of the apartment, changing of bathroom linen and of bed sheets, and the replenishment of complimentary products.)*

SERVICES EN SUPPLEMENT **SERVICES PROVIDED AT AN EXTRA CHARGE**

Les tarifs ne comprennent pas *(The rates do not include):*

- ❖ Parking *(The car park) the supplement is 22€ per day and per car*
- ❖ Nettoyage à sec *(Dry cleaning)*
- ❖ Espace Nespresso *(The Nespresso outlet)*
- ❖ Ménage à la carte *(A-la-carte cleaning)*
- ❖ Service traiteur *(The catering service)*
- ❖ Conciergerie (excursions, transferts etc.) *(Concierge services (excursions, transfers, etc.))*

6. Coordonnées HIPARK *(Hipark's contact details)*

Toute correspondance objet du présent contrat doit être adressée par fax ou par email à Sophie Massei / Lorraine CADIOT *(Every correspondance about this contract must be send per fax or Email to)* : sophie.massei@hipark-residences.com / lorraine.cadiot@hipark-residences.com

About reservations must be send per email to Reception: hipark.paris@hipark-residences.com

7. Dérogations aux CONDITIONS GENERALES

II. CONDITIONS GENERALES **GENERAL TERMS & CONDITIONS**

1. Hiérarchisation et organisation des documents contractuels

1.1 Le présent contrat se compose de CONDITIONS GENERALES et de CONDITIONS PARTICULIERES. En cas de contradiction entre les CONDITIONS GENERALES et les CONDITIONS PARTICULIERES, les PARTIES conviennent que ces dernières prévaudront.

1.2 Les CONDITIONS GENERALES ne constituent en rien une obligation à la charge de HIPARK de contracter systématiquement avec le TO, ou un engagement de volume quelconque. Le TO reconnaît que HIPARK pourra contracter avec des tiers autres que le TO, pour commercialiser les prestations d'hébergement touristique définies aux CONDITIONS PARTICULIERES.

1.3 Le TO s'engage à maintenir une clientèle diversifiée et à ce que la part de son chiffres d'affaires avec HIPARK ne le place pas dans une situation de dépendance économique vis-à-vis de HIPARK.

2. Durée du contrat *(Term of the agreement)*

Le présent contrat est conclu pour la durée précisée aux CONDITIONS PARTICULIERES. Il prendra fin de plein droit et sans formalités par la seule survenance du terme. *(This agreement is entered into for the period specified in the Special Terms & Conditions. It shall automatically terminate without any formalities taking place by means solely of the term thereof coming to an end.)*

3. Procédure de réservation *(Booking procedure)*

3.1 HIPARK peut accorder au TO un allotement d'appartements jusqu'à une date de rétrocession définie le cas échéant aux CONDITIONS PARTICULIERES. *(Hipark can grant to the TO an allotment of apartments until a reversion date that is set forth, where applicable, in the Special Terms & Conditions.)*

La vente des appartements objet de cet allotement est réservée au TO, et ne peut être effectuée par un tiers avant la date de rétrocession. *(The allotted apartments shall only be sold by the TO, and the sale thereof may not be carried out by a third party prior to the reversion date.)*

Les notifications de réservation doivent impérativement parvenir à HIPARK avant la date de rétrocession précisée aux CONDITIONS PARTICULIERES. *(Booking notifications absolutely must reach Hipark prior to the reversion date specified in the Special Terms & Conditions.)*

Après cette date, HIPARK disposera de plein droit et sans formalités des appartements n'ayant pas fait l'objet d'une notification de réservation par le TO. *(Subsequent to said date, Hipark shall automatically and without any formalities taking place have at its disposal such apartments that have not been the subject of a booking notification by the TO.)*

En accord avec le TO, l'allotement accordé et/ou la date de rétrocession pourront être modifiés par HIPARK. Cette modification devra recueillir l'agrément écrit des deux parties. *(In agreement with the TO, the allotment granted and/or the reversion date may be modified by Hipark. Said amendment shall have to be confirmed by means of the written consent of the two parties.)*

3.2 Le TO peut également vendre des appartements hors allotement dans la limite de disponibilité des appartements signalée par HIPARK (« Free sale »). *(The TO can also sell apartments not in the allotment in respect apartments that are available, as notified by Hipark ("Free Sale").*

HIPARK se réserve le droit de fermer, à tout moment, la réservation des appartements en Free sale (« Stop sale »); la fermeture de la réservation prenant effet sans délai à compter de la signification faite au TO par fax ou par email, ou à compter de la fermeture par HIPARK de l'extranet du TO.

(Hipark reserves the right to close, at any time, bookings of apartments sold on a Free Sale basis (known as "Stop Sale"); the closure of bookings shall in this case take effect forthwith from the time of the notification made to the TO by fax or by email, or from the blocking by Hipark of the TO's intranet access).

3.3: Toute réservation d'un appartement par le TO (en allotement et/ou Free sale) doit être notifiée à HIPARK en précisant **le nom civil du CLIENT sans nom civil la réservation sera annulée**, le nombre de personnes séjournant dans l'appartement et la catégorie d'appartement réservé, la durée du séjour, les dates d'arrivée et de départ du CLIENT ainsi que le cas échéant s'il s'agit d'un appartement en allotement.

*(All bookings of an apartment by the TO (in the allotment thereof or on a Free Sale basis) must be notified to Hipark, and **the civil name of the Client, without civil name the booking will be canceled**, the number of persons staying in the apartment, the category of apartment booked, the duration of the stay, the Client's arrival and departure dates and also, where applicable, whether the apartment is part of the TO's allotment or not shall have to be specified).*

3.3 Toute demande de réservation d'un appartement « On request » devra faire l'objet d'une confirmation préalable par HIPARK, pour approbation. *(All "On Request" apartment bookings shall have to be the subject of a prior confirmation by Hipark, for approval).*

3.4 Toute demande ou notification de réservation, pour être considérée valablement, devra être faite par le TO auprès de la résidence dont les coordonnées figurent aux CONDITIONS PARTICULIERES par fax ou par email. *(All booking requests and notifications, to be deemed valid, shall have to be made by the TO to the apartment complex, the contact details of which are set out in the Special Terms & Conditions, by fax or by email).*

3.5 HIPARK doit fournir aux CLIENTS l'appartement réservé dès lors que la procédure de réservation a été respectée. Si HIPARK est dans l'incapacité de fournir l'appartement réservé, il doit rapidement en informer le TO et faire ses meilleurs efforts pour proposer au CLIENT un appartement de remplacement d'une catégorie équivalente. *(Hipark must provide the apartment reserved to Clients when the booking procedure is observed. Should Hipark be unable to provide the apartment that was reserved, it must quickly notify the TO of said fact and do its utmost to provide to the client a replacement apartment in an equivalent category).*

Si aucun appartement n'est disponible au moment de l'arrivée du CLIENT, HIPARK doit à ses frais *(If no apartment is available at the time of arrival of the Client, Hipark must at its own expense):*

- trouver un appartement de remplacement d'une catégorie équivalente *(Find a replacement apartment in an equivalent category) ;*
- assurer le transfert vers le nouvel appartement. *(Provide a transfer to the new apartment).*

Aucun autre frais ne sera pris en charge par HIPARK qui ne pourra, en outre, se voir réclamer aucun dédommagement de la part du CLIENT et/ou du TO. *(No other expenses shall be borne by Hipark and, moreover, no claims for compensation shall be made thereagainst by the Client and/or by the TO.)*

Le TO devra en outre s'acquitter normalement, entre les mains de HIPARK, du prix correspondant à la réservation préalablement notifiée à HIPARK. *(The TO shall furthermore have to pay, to Hipark, the price relating to the booking notified beforehand to Hipark).*

4. Prix (Price)

Les tarifs applicables pour la durée du présent contrat figurent aux CONDITIONS PARTICULIERES. *(The rates applicable for the term of this agreement are set out in the Special Terms & Conditions).*

Les tarifs consentis par HIPARK au TO sont confidentiels. En conséquence, le TO ne peut en aucun cas et d'aucune manière les diffuser ou en faire bénéficier un tiers sans l'accord préalable exprès de HIPARK. *(The rates provided by Hipark to the TO are confidential. Accordingly, the TO cannot under any circumstances or by any means communicate them or provide them to a third party without the prior express consent of Hipark.)*

Les services inclus dans le tarif applicable, et les services proposés par HIPARK en supplément sont précisés dans les CONDITIONS PARTICULIERES. *(The services included in the applicable rates and the services supplied by Hipark at an extra charge are set forth in the Special Terms & Conditions).*

5. Bon d'échange, facturation et conditions de paiement *(Vouchers, invoicing and payment terms)*

5.1 Les originaux des bons d'échange (voucher) mentionnant les services inclus dans le tarif appliqué au CLIENT, doivent impérativement être présentés à la réception pour permettre l'enregistrement des CLIENTS à leur arrivée. *(The original copies of vouchers setting out the services included in the rate applied to the Client absolutely must be produced at reception to enable Clients to be checked in upon the arrival thereof.)*

Au cas où un bon d'échange non conforme au présent contrat (tarif, services inclus etc.) et/ou à la réservation préalablement notifiée par le TO serait présenté par un CLIENT à HIPARK, HIPARK se réserve le droit de l'honorer. *(In the event that a voucher not compliant herewith (in respect of rates, services included, etc.) and/or with the booking previously notified by the TO were to be produced by a Client to Hipark, Hipark reserves the right to honour it.)*

HIPARK informera le TO de cette situation dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés. Dans tous les cas, HIPARK facturera au TO tous les services mentionnés sur le voucher et offerts au CLIENT ce que le TO accepte expressément. *(Hipark shall inform the TO of said situation within a maximum timeframe of five (5) working days. Under all circumstances, Hipark shall invoice to the TO all of the services set forth on the voucher and supplied to the Client; the TO expressly agrees to this.)*

Une carte de crédit sera demandée aux CLIENTS à leur arrivée afin de garantir le paiement des services en supplément dont la taxe de séjour *(A credit card shall be requested from Clients upon arrival, in order to guarantee payment for the services provided at an extra cost and city tax.)*

Le TO fera alors son affaire personnelle, sans recours contre HIPARK, pour recouvrer les sommes auprès de son CLIENT. *(The TO shall then be responsible for recovering the sums from its Client and shall not bring any claims against Hipark.)*

5.2 Tous les services en supplément seront payés directement par le CLIENT à HIPARK sur présentation de la facture correspondante. *(In respect of all services supplied by Hipark at an extra charge a payment shall be made to Hipark by the Client himself or herself, upon production of the relevant bill.)*

Moyens de paiement acceptés sur place : American Express, Visa, Diners, Eurocard-Mastercard et espèces (en euros uniquement et dans la limite du plafond prévu par la réglementation en vigueur). *The following methods of payment shall be accepted at apartment complexes: American Express, Visa, Diners Club and Eurocard/Mastercard cards and cash (in euros, only up the maximum amount provided for in applicable legislation).*

Une carte de crédit sera demandée aux CLIENTS à leur arrivée afin de garantir le paiement des services en supplément. *(A credit card shall be requested from Clients upon arrival, in order to guarantee payment for the services provided at an extra cost.)*

5.3 Les factures accompagnées des bons d'échange seront adressés par HIPARK au TO qui devra s'acquitter de la somme due dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la date figurant sur la facture. *(Invoices with vouchers enclosed shall be sent by Hipark to the TO, which shall have to settle the sum payable within a maximum timeframe of thirty (30) days from the date listed on the invoice).*

Les règlements devront être effectués exclusivement par virement bancaire sur le compte de HIPARK dont les coordonnées figurent aux CONDITIONS PARTICULIERES. Tous les frais facturés par les banques pour les virements bancaires seront à la charge du TO. *(Payments shall have to be made solely by bank transfer to Hipark's bank account, the particulars of which are set out in the Special Terms & Conditions. All expenses charged by banks in respect of bank transfers shall be borne by the TO.)*

5.4 Toute somme due en vertu du présent contrat qui ne serait pas payée dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la date figurant sur la facture, porterait intérêt au taux de 1,5 fois le taux d'intérêt légal, sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire, le TO se trouvant en demeure par le seul effet de la survenance du terme. *(All sums payable by virtue of this agreement that were not to be paid within a maximum timeframe of thirty (30) days from the date listed on the invoice shall bear interest at the rate of 1.5 times the legal interest rate, without any prior formal notice being necessary, and with the TO being deemed to have been served notice by sole dint of the payment being due.)*

5.5 Si le paiement intégral de toutes les sommes dues par le TO n'est pas intervenu dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la date figurant sur la facture, HIPARK se réserve le droit, quinze (15) jours calendaires après mise en demeure par lettre recommandée restée sans effet de *(Should full payment of all of the sums payable by the TO not take place within a maximum period of thirty (30) days from the date listed on the invoice, Hipark reserves the right, two (2) calendar weeks subsequent to an unactioned formal notice served by registered letter to):*

- ❖ suspendre les allotements et confirmations de réservation (*Suspend allotments and booking confirmation*);
- ❖ refuser les CLIENTS du TO (*Turn away the Clients of the TO*);
- ❖ résilier le présent contrat. (*Terminate this agreement*).

6. Modification de séjours (*Changes to stays*)

6.1 Sous réserve de disponibilité et à la discrétion de HIPARK, la durée du séjour du CLIENT peut être prolongée, sans obligation de maintien dans le même appartement ni au même tarif. (*Subject to availability and at the discretion of Hipark, the duration of a Client's stay may be extended, without Hipark being under the obligation of providing the same apartment or of billing the same rate.*)

La prolongation de séjour peut se faire (*stay extension can be effected*):

- soit à la demande du TO préalablement à la date d'arrivée du CLIENT : la modification du séjour ne sera confirmée qu'après acceptation expresse de HIPARK, le défaut de disponibilité de HIPARK pour la durée supplémentaire ne constituant pas un motif d'annulation sans frais du séjour initialement réservé. (*Either at the request of the TO prior to the Client's date of arrival – the change to the stay shall only be confirmed subsequent to Hipark's express agreement, with Hipark's lack of availability in respect of the additional period not constituting a ground for a no-charge cancellation of the stay that was initially booked*)
- Soit à la demande du CLIENT lors de son séjour directement auprès de HIPARK : la facture correspondant à la prolongation de séjour sera alors payée directement à HIPARK par le CLIENT ; aucune rémunération ne sera due par HIPARK au TO à ce titre. (*Or at the request of the Client, during the Client's stay, by means of a request made to Hipark itself – the bill relating to the extra portion of the stay shall in this case be paid to Hipark itself by the Client; no remuneration shall be payable by Hipark to the TO in this respect.*)

6.2 En cas de départ anticipé du CLIENT, avec respect d'un préavis d'au moins 72 heures, HIPARK facturera au TO le tarif correspondant à la durée ainsi écourtée (durée effective du séjour). (*In the event of early departure of the Client, with the latter providing prior notice of at least 72 hours, Hipark shall invoice to the TO the rate corresponding to the thus-shortened stay duration (i.e. to the effective duration of the stay).*)

En cas de départ anticipé, sans préavis ou préavis inférieur à 24 heures, HIPARK facturera au TO l'intégralité du séjour réservé. (*In the event of early departure, without the Client providing advance notice or with the Client providing advance notice but of less than 24 hours, Hipark shall invoice to the TO the full stay booked.*)

7. Annulation de séjours (*Cancellation of stays*)

7.1 Toute annulation de réservation devra être impérativement notifiée à HIPARK par le TO par email ou par fax. (*All booking cancellations absolutely must be notified to Hipark by the TO by email or by fax*)

7.2 Le délai à respecter par le TO pour une annulation complète sans frais du séjour est de 24h avant le jour d'arrivée pour les séjours inférieurs à sept (7) nuits et hors l'offre Early Booking (non modifiable non remboursable dès la réservation.

Au-delà de sept (7) nuits, un délai de 72h avant le jour d'arrivée est exigé.

(The advance notice timeframe to be complied with by the TO in order for a no-charge cancellation of a stay to be obtained is 24 hours before the arrival date in respect of stays of less than seven (7) nights and Early Booking offer (not modified and not refundable). As regards stays of more than seven (7) nights, advance notice of 72 hours before the arrival date is required.)

A défaut de respect des délais ci-dessus, les frais d'annulation facturés au TO par HIPARK seront les suivants (*Failing compliance with the advance notice timeframes above, the cancellation fees invoiced to the TO by Hipark shall be as follows :*

- ❖ **1 nuit pour une réservation de moins de 7 nuits**, (*1 night for bookings for less than 7 nights*);
- ❖ **2 nuits pour une réservation de 7 à 14 nuits**, (*2 nights for bookings for 7 to 14 nights*);
- ❖ **5 nuits pour une réservation de 15 à 30 nuits**, (*5 nights for bookings for 15 to 30 nights*);
- ❖ **10 nuits pour les séjours de plus de 30 nuits**, (*10 nights for stays of more than 30 nights*).

7.3 No show: en cas de non présentation du CLIENT, HIPARK facturera au TO les frais d'annulation ci-dessus. (*No-show: in the event that the Client does not show up, Hipark shall invoice to the TO the cancellation fees above*).

8. Arrivée et Départ (*Arrival and departure*)

La remise des clés s'effectue à partir de 15H00 le jour de l'arrivée. Les frais d'annulation étant alors facturés au TO dans les conditions de l'article 7. (*The handover of keys takes place from 3pm on the day of arrival. Cancellation fees are in this case billed to the TO under the terms of Clause 7.*)

Le jour du départ, les clés devront être restituées avant 11H00 (à défaut une nuit supplémentaire sera facturée). (*On the day of departure, keys must be handed back before 11am (failing which, an additional night shall be billed).*)

Un early check-in et/ou un late check-out peut être organisé, avec supplément, après accord exprès de HIPARK. (*Early check-ins and late check-outs can be arranged, for an additional charge, following the express consent of Hipark thereto*).

9. Publication (*Publication*)

9.1 HIPARK s'engage à fournir au TO toutes les informations (photographies, images, descriptions etc.) nécessaires à la vente par le TO des prestations d'hébergement touristique objet du présent contrat. (*Hipark undertakes to provide to the TO all information (photographs, images, descriptions, etc.) necessary for the sale by the TO of the tourist accommodation services that are the subject-matter of this agreement.*)

HIPARK atteste que les informations transmises sont exactes, et s'engage à ce qu'elles le demeurent à tout moment (*Hipark represents that the information supplied is accurate, and undertakes that it shall continue to be accurate at all times.*)

Toutes les mises à jour et/ou corrections des informations doivent être effectuées par HIPARK. (*Any and all updates of and/or corrections to said information must be carried out by Hipark.*)

HIPARK ne pourra être tenue responsable de toute information erronée publiée par le TO dès lors que cette information est en contradiction avec celle communiquée par HIPARK, qu'elle ne provient pas de ses services ou n'a pas été validée au préalable par ses services. (*Hipark may not be held liable for any erroneous information published by the TO provided that said information is in contradiction with that forwarded by Hipark, provided that it was not supplied by the staff of the latter and provided that it was not approved beforehand by the staff thereof*).

9.2 Le TO s'engage à publier les informations relatives aux prestations d'hébergement touristique objet du présent contrat sur ses supports de vente (brochures papiers, site internet etc.). (*The TO undertakes to publish the information regarding the tourist accommodation services that are the subject-matter of this agreement in its sales media (paper brochures, website, etc.).*)

Tous les supports de communication du TO seront édités à ses frais exclusifs. Leur diffusion est soumise à l'accord écrit préalable de HIPARK.

All of the TO's advertising media shall be published at its sole expense. The circulation thereof is subject to the prior written consent of Hipark.

9.3 Les informations fournies par HIPARK au TO demeurent la propriété exclusive de HIPARK. Elles ne peuvent en aucun cas être modifiées par le TO, et sont destinées à son usage exclusif. (*The information provided by Hipark to the TO remains the exclusive property of Hipark. It can under no circumstances be modified by the TO, and is provided for the purpose solely of use by the latter.*)

Le TO s'interdit en conséquence de les céder à un tiers sans l'accord exprès préalable de HIPARK. (*The TO consequently undertakes not to transfer ownership thereof to a third party without the express prior consent of Hipark.*)

En tout état de cause, le TO ne pourra céder les informations fournies par HIPARK à des sites (*Under all circumstances, the TO shall not transfer ownership of the information provided by Hipark to websites*):

- commercialisant les prestations touristiques directement auprès d'une clientèle d'individuels sans s'assurer que la parité tarifaire avec le site de HIPARK est respectée *That market tourist services directly to a clientele of individuals, without ensuring compliance with rates parity in respect of the Hipark website ;*
- et/ou à des sites contraires aux bonnes mœurs ou à l'ordre public et/ou susceptibles de porter atteinte à l'image ou à la réputation de HIPARK. *(And/or websites in breach of moral standards or of law and order and/or liable to damage the image or the reputation of Hipark.)*

10. Marque (Brand)

La Marque « HIPARK » n'est utilisable que dans le cadre et dans les limites du présent contrat (modalités, durée etc.). *(The "Hipark" brand can only be used within the framework and within the limits of this agreement (i.e. as regards terms and conditions, duration, etc.).* *

11. Obligations du CLIENT (Obligations of the Client)

L'appartement sera mis à la disposition du CLIENT dans un bon état d'entretien. Le CLIENT usera des lieux loués et de leurs installations en personne raisonnable et prudente, « en bon père de famille » au sens du Code civil. Il a l'obligation de se comporter correctement, dans le respect d'autrui et de l'environnement de la résidence. *(The apartment shall be provided to the Client in a good state of repair. The Client shall use the rented premises and the facilities therein as a reasonable and careful person would, "as a prudent administrator" [en bon père de famille] as defined by the French Civil Code. The Client has the obligation of behaving properly, of respecting others and the surrounds of the apartment complex).*

Un inventaire figure dans chaque appartement. Le CLIENT devra en vérifier l'exactitude et la qualité (vérification de l'état de l'appartement, de son mobilier et de ses équipements), dès son arrivée et signaler à la réception, dans les deux (2) heures suivant son arrivée, toute anomalie, objets manquants ou dégradés. Lors du départ du CLIENT, l'inventaire et l'état de propreté et de conservation de l'appartement, de son mobilier et de ses équipements, feront l'objet d'un contrôle par HIPARK : tout manque à l'inventaire ou dommage constaté causé à l'appartement, au mobilier ou aux équipements, sera facturé au CLIENT en valeur de remplacement à neuf à l'identique. De même le coût de toute réparation nécessaire (fourniture et main d'œuvre) sera facturé au CLIENT.

Each apartment has an inventory. The Client shall have to check the accuracy thereof and the assessments therein (i.e. verify the condition of the apartment and of the furniture and equipment therein), as soon as he or she arrives and shall have to inform reception, within two (2) hours following his or her arrival, of any anomalies and of missing or damaged objects. Upon the Client's departure, the inventory and the state of cleanliness and repair of the apartment and of the furniture and pieces of equipment therein shall be checked by Hipark – all missing items in relation to the inventory and damage noted that was caused to the apartment, to furniture or to equipment, shall be billed to the Client at new identical replacement value. Likewise the cost of any repairs necessary (supplies and labour) shall be billed to the Client.

Le CLIENT autorise expressément HIPARK à laisser ses préposés pénétrer dans l'appartement pour effectuer l'entretien et la maintenance. HIPARK se réserve le droit de pénétrer dans les lieux loués pour tout motif légitime tenant à la sécurité des personnes et des biens ou pour tout motif tenant à un cas de force majeure, en vue de la mise en œuvre de toute mesure conservatoire ou non, rendue nécessaire par l'urgence.

The Client expressly authorises Hipark to allow the latter's servants to enter the apartment to carry out upkeep and maintenance tasks. Hipark reserves the right to enter the rented premises on all legitimate grounds relating to the safety of people and property and on any ground relating to a case of force majeure, with a view to carrying out all protective or other measures which are rendered necessary by an emergency.

Pour l'utilisation d'internet, le CLIENT s'engage à respecter les termes et conditions de la charte d'utilisation d'internet dans les résidences HIPARK. *In respect of internet use, the Client undertakes to comply with the terms and conditions of the internet use charter that applies in Hipark apartment complexes.*

La piscine (pour les résidences qui en sont dotées) et la salle de fitness sont accessibles, aux heures d'ouverture affichées dans la résidence, aux CLIENTS et à leurs enfants, sous l'entière responsabilité

des CLIENTS, étant précisé qu'aucune surveillance des utilisateurs n'est assurée par HIPARK : les enfants doivent impérativement demeurer sous la surveillance des parents.

Le sauna est accessible aux CLIENTS aux heures d'ouverture affichées dans la résidence. L'accès du sauna est formellement interdit aux enfants. *(The swimming pool (in respect of apartment complexes that have one) and the gym can be accessed, during opening hours displayed in the apartment complex, by Clients and by the children thereof. Hipark disclaims all liability in respect of said access, it being specified that no supervision of users is provided by Hipark – children must be supervised by parents at all times.*

The sauna may be accessed by Clients during the opening hours displayed in the apartment complex. Access to the sauna is strictly prohibited for children.)

L'appartement devra obligatoirement être utilisé par un effectif maximum défini en fonction du nombre de couchages maximum autorisés par HIPARK et figurant aux CONDITIONS PARTICULIERES. *(Animals are not allowed in the apartment complexes, with the exception of guide dogs for the blind. The apartment must be used strictly by a maximum number of people, which is determined in relation to the maximum number of bed places authorised by Hipark and which is set out in the Special Terms & Conditions.)*

Les enfants ont accès à l'espace enfants, s'il existe, sous la surveillance et la responsabilité exclusive de leurs parents. *(Children have access to the children's area, if there is one, under the sole supervision of their parents, in respect of which access Hipark disclaims all liability.)*

12. Responsabilité *(Liability)*

La responsabilité de HIPARK ne pourra être engagée en cas de vol ou de dégradation d'effets personnels des CLIENTS dans les appartements, y compris dans les coffres individuels, les locaux communs, les parkings et toutes autres dépendances ou annexes de la résidence: le présent contrat étant soumis au statut des résidences de tourisme classées, les dispositions des articles 1952 et suivants du code civil relatives aux hôteliers, ne sont pas applicables. *(Hipark shall only be held liable in the event of theft of or of damage to the belongings of Clients from and in the apartments, included therein individual safes, common areas, car parks and all the apartment complex's other appurtenances or annexes – since this agreement is subject to French legislation on classified tourist apartment complexes, the provisions of articles 1952 et seq. of the French Civil Code on hotelkeepers are not applicable.)*

HIPARK dégage toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation d'effets personnels des CLIENTS dans la pièce réservée au dépôt des bagages. *(Hipark disclaims all liability in the event of theft of or of damage to the belongings of Clients from and in the room used for baggage storage.)*

HIPARK dégage toute responsabilité en cas d'intoxication alimentaire, allergie et autres, découlant de la consommation de produits alimentaires provenant de l'extérieur de la résidence, y compris dans le cadre d'une prestation traiteur. *(Hipark disclaims all liability in the event of food poisoning, allergies and other issues arising out of the consumption of food substances from outside of the apartment complex, included therein food items consumed in the context of services provided by caterers.)*

HIPARK dégage toute responsabilité pour tout incident ou dommage survenu aux personnes et aux biens dans les parkings de la résidence. Les CLIENTS sont invités à ne laisser aucun objet apparent à l'intérieur de leur véhicule. *(Hipark disclaims all liability for any and all incidents and losses affecting people and property in the apartment complex's car parks. Clients are asked not to leave any items on view inside their vehicles.)*

Les modalités d'accès et d'accessibilité aux parkings sont spécifiques à chaque résidence : les CLIENTS doivent se conformer sous leur responsabilité aux prescriptions affichées (notamment en matière de gabarit des véhicules et d'interdiction d'accès aux véhicules GPL). *(Arrangements regarding access to and of the accessibility of car parks are specific to each apartment complex – Clients must comply, at their own risk, with the instructions displayed (in particular as regards the size of vehicles and of prohibited access for GPL vehicles).)*

Le sauna est mixte et son utilisation est soumise à l'entière responsabilité de son utilisateur. HIPARK dégage toute responsabilité sur les problèmes de santé pouvant résulter de l'utilisation du sauna. *(The sauna is mixed and use thereof is at the user's own risk. Hipark disclaims all liability in respect of health problems which may arise from use of the sauna.)*

L'utilisation de la piscine (si la résidence en est équipée), et/ou de la salle de fitness, est soumise à l'appréciation de chaque CLIENT: HIPARK dégage toute responsabilité sur les problèmes de santé pouvant résulter d'une activité sportive. *(Use of the swimming pool (if the apartment complex has one), and/or of the gym, is at the discretion of each Client – Hipark disclaims all liability in respect of the health problems which may arise from physical exercise.)*

La fréquentation de la piscine et/ou de la salle de fitness par les enfants est soumise à l'appréciation et à l'entière responsabilité des parents et est subordonnée à un accompagnement parental. *(Use of the swimming pool and/or of the gym by children is at the discretion of and at the risk of parents and is subject to children being accompanied by their parents.)*

13. Assurances

Le TO certifie qu'il est assuré auprès d'une compagnie d'assurances notoirement solvable pour toutes les responsabilités qu'il pourra encourir au titre du présent contrat.

Le TO doit justifier vis-à-vis de HIPARK dès la signature du présent contrat ainsi que sur toute demande de HIPARK, de la souscription des polices couvrant les risques en cause, ainsi que du paiement régulier des primes correspondantes. Une attestation de la compagnie d'assurances (ou du courtier) indiquant la liste des risques couverts, les seuils et les plafonds de garantie et la liste des assurés est à fournir à première demande de HIPARK.

14. Sous-traitance

Le TO doit exécuter lui-même le présent contrat à l'exclusion de toute sous-traitance sauf avec accord préalable, exprès et écrit de HIPARK.

En cas de manquement au présent article, HIPARK serait fondé à résilier le présent contrat de plein droit dans les conditions prévues à l'article 15.

En cas de sous-traitance, le TO demeure l'unique responsable de l'exécution de la totalité du contrat. Le TO se porte fort du respect des obligations du présent contrat par ses éventuels sous-traitants.

15. Réclamations *(Complaints)*

Toute réclamation d'un CLIENT adressée au TO doit être transmise sans délai à HIPARK par fax ou par email. *(All complaints made by a Client to the TO must be forwarded immediately to Hipark by fax or by email).*

HIPARK s'oblige à examiner la réclamation de bonne foi et y répondre dans un délai raisonnable. S'il est justifié, HIPARK pourra proposer un dédommagement sous forme de compensation *(Hipark undertakes to examine complaints in good faith and to reply thereto within a reasonable time. If it is justified, Hipark can offer indemnification in the form of compensation.)*

16. Résiliation, sanction, non renouvellement *(Termination, penalties and non-renewal)*

16.1 En cas de manquement du TO à l'une quelconque des obligations mises à sa charge, HIPARK pourra résilier le présent contrat de plein droit, et sans formalité *(In the event of a breach by the TO of any one howsoever of the obligations with which it is charged, Hipark shall be able to terminate this agreement automatically, and without any formalities taking place):*

- ❖ quinze (15) jours calendaires après mise en demeure par lettre recommandée restée en tout ou partie sans effet, *(Two (2) calendar weeks after a formal notice by registered letter has remained unactioned in whole or in part)*
- ❖ immédiatement si la violation ne peut être réparée. *(Immediately if the violation cannot be remedied.)*

La résiliation est indépendante des autres mesures que HIPARK pourra mettre en œuvre notamment de toute demande de dommages et intérêts étant précisé qu'une telle résiliation n'ouvrira droit à aucune indemnisation au profit du TO. *(The termination is separate to other measures that Hipark shall be able to take, in particular any and all applications for damages, it being specified that such a termination shall not give rise to an entitlement to any compensation to be paid to the TO.)*

16.2 En cas de manquement du CLIENT à l'une des ses obligations ou de comportement inapproprié de nature à perturber le séjour des autres CLIENTS, HIPARK se réserve le droit de demander au CLIENT de quitter immédiatement les lieux et pourra être expulsé si besoin est avec le concours de la force publique *(In the event of a breach by a Client of any one of his or her obligations or of*

inappropriate behaviour of a nature to disrupt the stays of other Clients, Hipark reserves the right to ask the Client to immediately leave the premises and he or she may be ejected if necessary with the assistance of the police.)

L'intégralité du séjour devant dans ce cas être réglé par le TO sans préjudice de plus amples dommages et intérêts. *(All of the stay shall in this event have to be paid for by the TO, without prejudice to other damages.)*

17. Force majeure *(Force majeure)*

HIPARK ne pourra être tenue responsable en cas de retard ou de non-respect de l'une des obligations mises à sa charge par le présent contrat qui serait due à un cas ou à une situation de force majeure. *(Hipark may not be held liable in the event of non-performance due to a force majeure case or situation of one of the obligations with which it is charged hereby.)*

HIPARK peut notamment être amenée, en cas de force majeure à modifier partiellement ou totalement ses prestations, tant concernant les prestations d'hébergement que les prestations additionnelles comme le petit-déjeuner. *(Hipark may in particular have reason, in the event of a case of force majeure, to modify in part or in full its services, both in relation to accommodation services and to additional services such as breakfasts.)*

Les prestations non fournies ne seront pas facturées mais aucun dédommagement ne pourra être demandé par le TO ou par le CLIENT. *(The services not provided shall not be billed but no compensation shall be requested by the TO or by the Client.)*

Sont considérés comme cas de force majeure ceux habituellement retenus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français. *(Cases of force majeure are those generally considered as such in light of French case law as arising out of rulings made by French Courts and Tribunals.)*

18. Fin du contrat *(End of the agreement)*

HIPARK honorera les réservations confirmées avant la date de fin de contrat (survenance du terme et/ou résiliation anticipée). *(Hipark shall honour bookings confirmed before the agreement end date (i.e. the end of the term of the agreement and/or early termination).)*

Les factures correspondantes devront être acquittées par le TO dans les conditions du présent contrat. *(The corresponding invoices shall have to be settled by the TO in accordance with this agreement.)*

19. Cession du contrat

Le TO ne peut céder, à titre onéreux ou gratuit, les droits ou obligations découlant du contrat sans l'accord préalable et écrit de HIPARK.

Le TO autorise expressément HIPARK à céder ou transférer tout ou partie du présent contrat à toute société de son groupe. De manière expresse, le TO libère HIPARK de l'ensemble de ses obligations au titre du contrat à partir de la date effective de cette cession. Cette cession prend effet à réception par le TO de la notification envoyée par HIPARK par lettre recommandée avec avis de réception.

20. Développement durable

20.1 Respect de l'environnement : à défaut d'une politique interne du TO en matière de respect de l'environnement, explicite et accessible au public, le TO s'engage à mettre en place une gestion rigoureuse de l'environnement.

20.2 Respect des pratiques sociales : outre la réglementation sociale locale qui lui est applicable, le TO s'engage à respecter les principes des conventions de l'Organisation Internationale du Travail, notamment en ce qui concerne l'âge minimum et le travail des enfants, la liberté syndicale, le droit d'organisation et de négociation collective, le travail forcé ou obligatoire, l'égalité de rémunération entre femmes et hommes, la discrimination dans l'emploi, le temps de travail ainsi que le salaire minimum.

Le TO s'engage à appliquer sa politique sociale dans tous les pays où il est présent et met tout en œuvre pour la faire appliquer par ses propres fournisseurs, sous-traitants et distributeurs.

21. Traduction

Le présent contrat a été rédigé en langue française avant d'être traduit en anglais à titre de courtoisie. This agreement was drafted in French before being translated into English as a courtesy measure. *(This agreement was drafted in French before being translated into English as a courtesy measure).*

En cas de litige relatif à son contenu, son application et/ou son interprétation ou en cas de conflit, ambiguïté, incohérence et/ou divergence entre la version française et la version anglaise, seule la version française fera foi. *(In the event of a dispute pertaining to the content, the application and/or the interpretation thereof and in the event of a conflict, ambiguity, incoherency and/or inconsistency between the French version and the English version, only the French version shall be legally binding.)*

La version française est celle qui doit être produite et utilisée dans le cadre de toute procédure judiciaire. *(The French version is the version that must be produced and employed in all legal proceedings.)*

22. Législation (Legislation)

Le présent contrat est soumis au droit français. En cas de litige, la législation applicable est celle de la République Française, avec attribution de juridiction aux tribunaux du siège social de BNP PARIBAS IMMOBILIER RESIDENCES SERVICES figurant en-tête des présentes, même en cas de pluralité de défendeurs et d'appel en cause ou garantie. *This agreement is governed by French Law. In the event of a dispute, the applicable legislation is that of the French Republic, and the competent courts shall be the courts in the locality in which the registered office of BNP Paribas Immobilier Résidences Services, as set out at the beginning hereof, is situated, even in the event of there being multiple defendants and of third parties being introduced.*

23. Dispositions générales

Le présent contrat ne pourra être modifié que par voie d'avenant écrit et signé des deux parties.

Le contrat prévaut sur les conditions générales de vente du TO ou tout autre document ou imprimé émanant du TO.

Le présent contrat remplace et annule tout engagement oral ou écrit antérieur ayant trait aux prestations d'hébergement touristique en étant l'objet.

La nullité ou l'inopposabilité de l'un quelconque des articles du contrat n'emporte pas nullité des autres articles qui conservent toute leur force et leur portée. Cependant, les Parties peuvent convenir, d'un commun accord, de remplacer le ou les article(s) invalidé(s).

Le TO s'engage à informer le Client de toute modification significative de sa situation financière ainsi que de tout changement de majorité dans son capital, apport en société, fusion et d'une manière générale toute opération de nature à aboutir à un changement de contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de Commerce.

24. Election de domicile

Les Parties élisent domicile aux adresses figurant en tête du présent contrat.

A (In) Issy-les-Moulineaux, Le (on)

Nom (Name) :

Nom: Benjamin BRULEBOIS

Fonction (Position) :

Fonction : Directeur Général Adjoint

Société (Company) :

Société : BNP PI RS – Hipark Paris La Villette

Signature :

Signature :